Nations Unies S/PV.7167



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7167e séance

Vendredi 2 mai 2014, à midi

New York

Président :	M. Oh Joon/Mme Paik Ji-ah	(République de Corée)
Membres :	Argentine	Mme Perceval
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Barros
	Chine	M. Liu Jieyi
	États-Unis d'Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Jordanie	M. Hmoud
	Lituanie	Mme Murmokaitė
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	Mme Ogwu
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Rwanda	M. Gasana
	Tchad	M. Cherif

Ordre du jour

Lettre datée du 13 avril 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2014/264)

14-31940 (F)







La séance est ouverte à 12 h 10.

Remerciements au Président sortant

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité tenant aujourd'hui sa première séance du mois de mai 2014, je saisis cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M[me] U. Joy Ogwu, Représentante permanente du Nigéria auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour la manière dont elle a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois d'avril. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadrice Ogwu et à son équipe pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre datée du 13 avril 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2014/264)

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Ukraine, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite M. Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Jeffrey Feltman.

M. Feltman (*parle en anglais*) : Depuis notre dernier débat sur l'Ukraine (S/PV.7165), le mardi 29 avril, bien que le calme continue de régner dans plusieurs régions du pays, nous avons vu la situation continuer à se détériorer très sérieusement dans certaines parties de l'est et du sud. L'évolution récente de la situation dans ces zones risque d'aggraver la déstabilisation du pays et de la région, et menace l'unité de l'Ukraine elle-même.

Dans plus d'une dizaine de villes des oblasts de Donetsk et de Lougansk, des groupes armés se sont emparés d'un nombre croissant de bâtiments. La situation est particulièrement préoccupante dans la ville de Sloviansk, dans l'est du pays. Depuis le 12 avril, cette ville de 125 000 habitants située dans l'oblast de Donetsk est occupée par des insurgés armés. D'après le Ministère ukrainien de la défense, lors des opérations menées par les autorités, deux hélicoptères ont été abattus pendant la nuit, et un pilote au moins aurait été tué. On signale également plusieurs blessés au sol de part et d'autre. À ce stade, il est impossible d'en vérifier le nombre exact. Le Ministre de l'intérieur par intérim a déclaré que plusieurs barrages routiers autour de la ville ont été démantelés, mais d'après ce que rapportent les médias, nous croyons comprendre que dans certaines parties et autour de la ville, un face à face tendu continue de régner.

Pendant ce temps, les sept observateurs militaires de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et le personnel militaire ukrainien qui les accompagne sont toujours détenus par des hommes armés à Sloviansk, en dépit d'appels répétés en faveur de leur libération. À cette fin, nous croyons comprendre que le Président Poutine a dépêché un envoyé présidentiel spécial chargé de faciliter la libération des otages. Je réitère l'appel lancé par le Secrétaire général aux responsables de leur enlèvement et leur demande de les relâcher immédiatement, sans conditions et sains et saufs.

La crise s'est également aggravée dans l'oblast de Donetsk et à Donetsk même où, hier, le 1[er] mai, des séparatistes auto-déclarés ont investi le bureau du procureur régional. Selon certains rapports, les autorités ukrainiennes auraient interdit aux avions de ligne russes de se rendre à Donetsk et à Kharkov. Nous avons également lu des rapports faisant état d'affrontements durant une manifestation pro-unité dans la ville d'Odessa, dans le sud du pays.

Je voudrais partager avec le Conseil les points principaux de la déclaration du Secrétaire général qui est publié au moment même où se tient cette séance :

> « Le Secrétaire général réitère sa grave préoccupation face à la détérioration de la situation dans les régions de l'est et du sud de l'Ukraine. L'escalade de la violence et les pertes en vies humaines, qui se seraient multipliées aujourd'hui dans la ville de Sloviansk, constituent un rappel brutal du caractère combien dangereux de la situation. L'expansion des activités des milices et l'occupation en cours des bâtiments publics par des groupes armés non identifiés sapent l'esprit et la lettre de la Déclaration de Genève du 17 avril. C'est pourquoi le Secrétaire général

exhorte toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et appelle ceux qui ont des griefs à les exprimer de manière pacifique, de façon à éviter une autre effusion de sang. Il appelle toutes les parties à respecter pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Le Secrétaire général appelle une nouvelle fois les auteurs de l'enlèvement et de la détention des observateurs militaires de l'OSCE et du personnel ukrainien qui les accompagne, à les libérer immédiatement, sans condition et sains et saufs.

Le Secrétaire général souligne qu'une solution diplomatique est la seule façon de sortir de cette crise et que toutes les parties doivent redoubler d'efforts pour faire revivre l'esprit de compromis affiché pendant les pourparlers du 17 avril à Genève. »

Enfin, comme j'en ai informé le Conseil lors de mon dernier exposé, compte tenu de la détérioration de la situation dans le pays, le Secrétaire général m'a demandé de me rendre de nouveau à Kiev la semaine prochaine. Je me rendrai également à Moscou. Dans ces deux villes, je continuerai à réitérer le message de retenue du Secrétaire général et à préconiser la reprise immédiate du dialogue, y compris d'un dialogue direct et constructif entre Moscou et Kiev.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Feltman pour son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La délégation russe a demandé la tenue d'une séance extraordinaire du Conseil de sécurité aujourd'hui pour examiner la question de la reprise des opérations militaires punitives par le régime de Kiev – auxquelles participent des terroristes, des profascistes du Secteur droit et d'autres organisations ultranationalistes – à l'encontre de son propre peuple dans le sud-est de l'Ukraine. Une sous-unité de l'armée ukrainienne utilise des chars, de l'artillerie lourde et des hélicoptères militaires pour lancer des roquettes sur les manifestants et les troupes terrestres. Il y a déjà eu effusion de sang, et selon les informations qui nous parviennent, il y aurait des morts et des blessés. Si l'on ne met pas rapidement un terme à cette aventure criminelle de la clique de Kiev, des conséquences catastrophiques pour l'Ukraine s'ensuivront fatalement. Nous avons lancé des avertissements à cet égard à de nombreuses reprises.

Les mesures punitives prises contre son propre peuple témoignent de l'incapacité ou du refus de l'actuel Gouvernement de Kiev de s'acquitter de ses obligations découlant de la déclaration de Genève du 17 avril afin de mettre rapidement fin à toutes les violences et de lancer un vaste dialogue national, avec la participation de toutes les régions et de toutes les forces politiques. S'il y avait encore des doutes à ce sujet, il est maintenant clair que les nombreuses déclarations de ce soi-disant Gouvernement ukrainien concernant son intention de lancer un dialogue à l'échelle nationale en vue de trouver une solution à cette crise de grande envergure ne sont rien d'autre que de l'hypocrisie. Le régime de Kiev, après avoir abrogé l'accord du 21 février, viole maintenant de façon flagrante ses engagements au titre de la déclaration de Genève du 17 avril, qui demande que des mesures urgentes soient prises pour mettre fin à la violence.

En fait, au moment où la Russie s'efforce de désamorcer et de régler la crise et – à la demande de nos partenaires occidentaux et en collaboration avec les responsables de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) – a récemment dépêché un représentant du Président de la Fédération de Russie dans l'oblast de Donetsk afin de faciliter une solution à la situation d'experts militaires provenant de plusieurs pays européens, le régime de Kiev, avec l'appui de ses partisans occidentaux, a lancé une opération militaire de grande envergure, réduisant ainsi à néant tout espoir de mettre en œuvre l'accord de Genève.

Nous sommes particulièrement préoccupés par les informations selon lesquelles, dans le cadre des opérations punitives lancées par les forces armées ukrainiennes et les groupes ultranationalistes illégaux, on aurait entendu des gens s'exprimer en anglais à la radio et on aurait identifié des étrangers anglophones parmi ceux qui lancent des attaques à Sloviansk. Nous tenons à souligner que toute ingérence extérieure dans les événements en cours en Ukraine est inacceptable. Il est temps pour nos collègues occidentaux de bien réfléchir, de raisonner avec leurs protégés en Ukraine et de cesser de jouer avec le destin du peuple ukrainien dans l'intérêt de leurs propres objectifs géopolitiques.

Sinon, comment interpréter autrement ce nouvel exemple flagrant de la politique de deux poids deux mesures des États-Unis? Après les nombreuses tentatives de Washington visant à dicter à la Russie

où et comment elle doit déployer son armée sur son propre territoire, la Maison Blanche s'offusque de notre appel au Gouvernement de Kiev à retirer ses forces de l'est de l'Ukraine. Je me souviens que Washington à plusieurs reprises, a demandé à l'ancien Président ukrainien, M. Viktor Yanukovych, de ne pas utiliser la force contre son peuple, et l'a menacé de toutes sortes de conséquences. Aujourd'hui, cependant, sur la base d'une nouvelle et étrange logique, la force peut et doit être utilisée à l'encontre des civils par un gouvernement qui ne jouit d'aucune légitimité.

La Haute Représentante de l'Union européenne, qui philosophe sur le monopole de l'État sur l'usage de la force, n'est pas en reste par rapport à ses collègues américains. Dans le contexte actuel en Ukraine, sa déclaration ne peut être caractérisée que de provocatrice et d'incendiaire. On a l'impression que non seulement la Haute Représentante n'a pas participé à la signature de la déclaration de Genève, mais qu'elle ne l'a même pas lu. En aidant ceux qui ont organisé le coup d'État de Kiev à écraser les manifestants, les États-Unis et l'Union européenne portent une grande responsabilité, car ils ont effectivement anéanti toute chance de trouver à une solution pacifique à la crise.

Dans ce contexte, le refus catégorique de Washington d'appuyer la proposition visant à lancer un dialogue entre les représentants de Kiev et de la région du sud-est de l'Ukraine, sous les auspices de l'OSCE, ne semble guère une coïncidence vu qu'il a violé la déclaration de Genève du 17 avril. Quel autre exemple pourrait mieux prouver que les États-Unis tiennent absolument à l'usage de la force? Nous demandons à Kiev, à ses partisans et aux signataires de la déclaration de Genève, les États-Unis et l'Union européenne, de ne pas commettre une erreur fatale et de réfléchir lucidement sur la gravité des conséquences potentielles de leurs actes. Nous demandons fermement à l'Ouest de renoncer à sa politique destructrice vis-à-vis de l'Ukraine et aux autorités autoproclamées de Kiev de mettre rapidement un terme à toutes les opérations punitives et aux autres mesures prises contre le peuple ukrainien, de libérer les prisonniers politiques et de garantir une liberté totale aux journalistes. Ceci permettrait de lancer un véritable processus de désescalade.

Il faut organiser d'urgence un dialogue politique authentique et équitable, avec la participation de toutes les régions, afin de parvenir à un accord mutuellement acceptable sur l'avenir du pays, au lieu de mener un simulacre de réforme au sein du petit cercle constitué par le soi-disant Gouvernement de vainqueurs. Ceux qui ont donné l'ordre criminel de verser le sang porteront l'entière responsabilité de tout ce qui arrivera en Ukraine.

M. Araud (France) : Je rends tout naturellement hommage à la présidence du Conseil pour le mois précédent et à notre collègue, la Représentante permanente du Nigéria, ainsi qu'à toute son équipe.

Nous voici, une fois de plus, réunis pour traiter de la crise ukrainienne. À chaque fois, le Conseil étale ses divisions et donc son impuissance, pendant que ce malheureux pays s'enfonce dans l'anarchie.

Revenons-en aux faits : dans l'est de l'Ukraine, des bandes armées s'emparent progressivement des villes. Aucune foule pour les soutenir si ce n'est quelques centaines de manifestants; un armement lourd qui exclut de voir en eux de sympathiques militants; des officiers russes qui paradent sur les télévisions locales; la prise en otage des observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et de journalistes, les uns et les autres toujours retenus et, de manière plus grave, des allégations de plus en plus avérées de disparitions forcées, d'assassinats et de tortures. Ces voyous ont refusé de mettre en œuvre l'accord de Genève qui devait conduire à la restauration de l'État ukrainien sur son territoire.

Que fait l'Ukraine? Après avoir manifesté une retenue que nul autre État n'aurait adoptée en présence de ces atteintes à son autorité, attaques organisées, soutenues et justifiées par un voisin, elle a décidé d'utiliser son armée et sa police contre les bandes armées qui établissent un climat d'insécurité aux dépens de populations qui, dans leur majorité, ne les soutiennent pas. Ces bandes armées sont si peu des regroupements locaux spontanés qu'elles ont été capables d'abattre un hélicoptère avec un missile sol-air, équipement, vous l'avouerez, qu'on ne trouve habituellement pas sur le marché de Kharkiv.

De quel droit nous immiscerions-nous dans les affaires intérieures d'un État qui ne fait qu'essayer de rétablir sa souveraineté bafouée? Nous pouvons, lui rappeler de manière bilatérale, la nécessité d'agir avec retenue mais, jusqu'ici, rien ne prouve qu'il ne le fait pas. Aller plus loin, ce serait violer la Charte des Nations Unies. Je sais qu'on n'en est plus là. Après avoir piétiné le principe de l'intégrité territoriale des États, on peut en faire de même avec le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États. Après tout, dans

le péché, il n'y a que le premier pas qui coûte, dit le moraliste.

La Russie le prouve aujourd'hui, en renonçant, les uns après les autres, aux principes qui fondent la vie internationale. Mais dans cette descente, il lui reste quelques regrets du passé : alors, elle essaie, contre toute vraisemblance, de rejeter la faute sur l'autre. Elle invoque l'accord du 21 février qu'elle n'avait pas endossé et qu'elle n'avait découvert que lorsqu'il était trop tard. Elle agite l'accord de Genève pour lequel elle n'a consenti aucun effort.

Enfin, elle lance des accusations qui seraient comiques en d'autres circonstances : les nazis seraient à Kiev, des anglophones dans les rangs des Ukrainiens – à cet égard je suis jaloux qu'il n'y ait pas de francophones –, et enfin l'Union européenne serait responsable de la violence.

Non, les faits sont beaucoup plus simples. En réalité, la Russie a ouvert une boîte de Pandore; en a sorti le démon du nationalisme; on a lâché des bandes de voyous sur l'Ukraine; et on n'offre à Kiev que l'alternative entre la capitulation ou la partition. Et on découvre soudain que ce mélange peut échapper à tout contrôle, que le nationalisme peut l'obliger à faire ce qu'on ne veut pas, que les voyous se comportent en voyous et, enfin, que l'Ukraine, face à ce choix impossible qu'on veut lui imposer, peut se rebiffer. Alors pompier pyromane, on vient pousser des hauts cris pour faire oublier qu'en réalité, on a choisi cette voie et que c'est à la Russie de faire marche arrière.

De notre côté, nous le répétons depuis des semaines, nous recherchons – nous voulons – une désescalade, mais cette désescalade suppose que la Russie calme les bandes armées qu'elle équipe et encadre, qu'elle obtienne la libération des observateurs de l'OSCE – dont elle n'a toujours pas condamné publiquement la détention – qu'elle ouvre une négociation avec l'Ukraine, que des élections libres se tiennent le 25 mai sous supervision internationale pour conférer aux autorités de Kiev une légitimité incontestable, et que des négociations s'ouvrent entre la Russie et l'Ukraine.

Des compromis sont possibles. L'Ukraine, consciente des enjeux, y est prête; les pays européens, premiers concernés par cette crise, également. Une réforme constitutionnelle qui répondrait aux préoccupations des populations de l'est et qui respecterait la souveraineté de l'Ukraine est aisément concevable. Mais pour cela, il faut d'abord que s'arrête ce mauvais roman d'espionnage où un service de renseignements se substitue au Ministère des affaires étrangères pour résoudre une crise. Aujourd'hui, nous n'avons pas besoin d'un James Bond amateur de vodka, mais de diplomates qui reviennent aux principes qui fondent la vie internationale.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je félicite la République de Corée d'assumer la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai. Je voudrais aussi remercier l'Ambassadrice Ogwu et l'équipe nigériane de l'admirable façon dont ils ont conduit les travaux du Conseil en avril.

Merci d'avoir convoqué cette séance, Monsieur le Président. La Fédération de Russie a qualifié les évènements survenus ce matin dans l'est de l'Ukraine d'opération militaire punitive contre des activistes pacifiques. Il s'agit là encore une fois d'une grossière déformation des faits. Le Gouvernement ukrainien a le droit et, en fait, la responsabilité de faire respecter l'état de droit et de protéger ses citoyens sur son propre territoire. Bien évidemment, ce faisant elle doit en tout temps agir de façon proportionnée et mesurée. Les mesures prises ce matin par les forces de sécurité ukrainiennes à et aux alentours de Slaviansk ne semblent être rien de plus, en vue de débarrasser la ville des groupes armés, parrainés et armés par la Russie qui terrorisaient la population locale. Nous les exhortons à continuer de tout mettre en œuvre afin que les risques que courent les civils soient réduits au minimum.

Soyons tout à fait clairs : aucun membre du Conseil assis ici à cette table n'accepterait que ses villes soient envahies par des milices armées. Aucun de nous n'abandonnerait la responsabilité qui lui incombe d'assurer la protection des citoyens de son pays qui sont intimidés et brutalisés par des groupes lourdement armés, soutenus par un pays voisin. Agir en respectant les proportions et faire preuve de passivité n'est pas la même chose. Le degré d'hypocrisie dont fait preuve la Russie est à couper le souffle. La Russie appuie de tout son poids, et arme même, les régimes les plus répressifs dans le monde, notamment la Syrie, un régime qui réprime dans le sang la dissidence sans aucune retenue et sans se soucier de la protection des civils. Que la Russie fasse semblant d'être outrée que l'Ukraine réagisse de façon proportionnée et mesurée ne convainc personne. Qu'elle affirme qu'il ne s'agissait que de militants manifestant pacifiquement n'est tout simplement pas crédible. Des militants pacifiques

ne possèdent pas les moyens ou la capacité d'abattre trois hélicoptères militaires ukrainiens, paraît-il à l'aide de systèmes portables de défense anti-aérienne. L'utilisation d'armes aussi sophistiquées contre les forces ukrainienne confirme notre évaluation que les groupes armés dans l'est de l'Ukraine incluent dans leurs rangs des professionnels financés, équipés et encadrés par la Russie.

La situation dans l'est de l'Ukraine ne cesse de se détériorer. Les groupes armés ont pris d'assaut, hier, le Bureau du Procureur de Donetsk, augmentant ainsi le nombre de bâtiments publics occupés depuis l'accord de Genève du 17 avril. Nous restons vivement préoccupés par l'enlèvement et la détention qui se poursuit des inspecteurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, et demandons à la Russie de condamner cet acte criminel et d'user de son influence sur ceux qui détiennent les inspecteurs aux fins de leur libération immédiate, inconditionnelle et en toute sécurité. Nous sommes profondément troublés par les informations faisant état de l'enlèvement et de l'intimidation de journalistes faisant des reportages depuis l'est de l'Ukraine. Le Conseil a discuté de la protection des journalistes à l'occasion d'un débat public organisé l'année dernière (voir S/PV.7003). L'une de ses conclusions les plus claires a été qu'il importe de garantir la liberté de la presse pour que les faits soient rapportés et la vérité établie. Mais ce que nous voyons en Ukraine, c'est plutôt un torrent de désinformation et de propagande.

Il y a trois jours, tous les membres du Conseil ont souligné l'importance de l'accord du 17 avril et la nécessité de le mettre en œuvre (voir S/PV.7165). Le meilleur moyen d'apaiser une situation explosive et dangereuse dans l'est de l'Ukraine reste de se conformer à cet accord. C'est pourquoi il est regrettable que le Secrétaire de presse de la présidence russe ait déclaré ce matin que la Russie pense qu'il n'est plus possible d'appliquer l'accord du 17 avril. L'aggravation de l'instabilité en Ukraine n'est, à long terme, dans l'intérêt de personne. Nous prions instamment la Russie d'abandonner cette rhétorique, de cesser sa propagande enflammée et de s'engager à apaiser une situation dangereuse. Nous exhortons la Russie à soutenir de tout son poids l'accord du 17 avril et à tenir en bride ses groupes de miliciens armés qu'elle appuie et qui sont responsables de la crise actuelle.

Mme Power (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Ces derniers mois, le Conseil a tenu plus d'une dizaine de séances sur la situation en Ukraine. Nous avons, à maintes reprises, exhorté au respect de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et du droit international, ainsi qu'à la prise de mesures propres à réduire les tensions et à apaiser la crise. Ce mardi seulement, nous nous sommes réunis pour discuter de l'échec inexcusable de la Russie à remplir ses obligations au titre de l'accord de Genève du 17 avril (voir S/PV.7165).

La Russie essaie actuellement de faire croire à deux mensonges monumentaux. Le premier est que les Ukrainiens ont lancé une attaque à grande échelle, violente et incontrôlée, contre des civils sans armes. C'est faux. Le Gouvernement ukrainien mène une action ciblée pour contenir la violence paramilitaire parrainée par la Russie à Slaviansk, en vue de garantir la sécurité des citoyens ukrainiens. Il y a une violence horrible dans l'est de l'Ukraine et cette violence est le fait, comme c'est le cas depuis des semaines maintenant, d'agents et de paramilitaires encadrés par la Russie et de ceux qui leur sont affiliés. Le second mensonge monumental est que la Fédération de Russie se dit vivement préoccupée par l'instabilité dans l'est de l'Ukraine. C'est nous autres qui sommes vivement et sincèrement préoccupés par cette instabilité. Mais, malgré toute sa rhétorique, la Russie ne saurait être préoccupée, car c'est elle qui est la cause de l'instabilité. Se dire préoccupée relève du cynisme, de l'insincérité, et ne sert qu'à détourner notre attention de faits qui se déroulent sous nos yeux sur le terrain.

Aujourd'hui, je veux me centrer sur un point essentiel. Dès le début, le Gouvernement ukrainien a cherché à régler toutes les questions pacifiquement et par le dialogue, tant au plan interne qu'avec la Fédération de Russie. Cette politique de retenue s'est poursuivie même après que la Russie eut subverti la Crimée, qu'elle y eut orchestré un vote séparatiste non démocratique, envahi la Crimée et annoncé au monde qu'elle l'avait annexée – tout en mentant du début à la fin sur ses intentions et même sur sa présence en Crimée. À l'heure où son pays est morcelé, où des agents étrangers opèrent sur son territoire, où d'importantes forces armées russes sont rassemblées au long de sa frontière orientale, et à l'heure où Moscou continue de menacer son intégrité territoriale et son peuple, l'Ukraine ne cesse, jour après jour, de faire preuve d'une remarquable et presque inimaginable retenue.

Elle a fait ce que le Conseil lui demandait. Elle a honoré ses accords internationaux. Elle s'est abstenue de répondre militairement à l'agression, alors même

que la Russie annonçait fièrement qu'elle avait annexé une partie de l'Ukraine. L'Ukraine a maintes et maintes fois renouvelé son attachement à un dialogue direct avec Moscou. Et pourtant, à l'attitude raisonnable de l'Ukraine, la Russie a répondu par la déstabilisation, la menace et la terreur.

Ces dernières semaines, le même scénario qui s'était déroulé en Crimée s'est répété dans certaines régions de l'est de l'Ukraine : la même apparition soudaine d'inconnus et de nouveaux armements; la même stratégie d'occupation des bâtiments et de prise de contrôle des médias; la même propagande vicieuse visant le Gouvernement ukrainien; les mêmes dénégations d'une quelconque implication russe; et les mêmes cris outragés lorsque l'Ukraine prend des mesures pour faire valoir les droits qui sont les siens, pour faire respecter les lois qui sont les siennes, pour protéger les citoyens qui sont les siens et pour restaurer l'ordre sur le territoire qui est le sien.

Aujourd'hui, le peuple et le Gouvernement ukrainiens ont lancé une initiative pour reprendre le contrôle d'une ville dans l'est de leur pays. Leur réaction est raisonnable, elle est proportionnelle et, franchement, elle correspond à ce que n'importe lequel de nos pays ferait s'il était confronté à une telle menace.

Imaginons un instant qu'un pays s'empare de 26 000 kilomètres carrés du territoire russe. Moscou ferait-elle preuve de retenue, semaine après semaine, jour après jour, dans l'espoir qu'un dialogue rationnel l'emporte sur la force brute?, Si certaines régions de son pays étaient capturées, comment le Président Poutine réagirait-il aux demandes de retirer son armée de ces régions? Honnêtement, les exigences de la Russie sont étonnantes lorsque l'on sait comment elle répondrait aux manifestations de séparatisme à l'intérieur de ses frontières.

Cela fait 63 jours que la Russie a commencé sa campagne d'annexion de la Crimée et, à chacun de ces 63 jours, le Gouvernement ukrainien a choisi la paix. En revanche, à chacun de ces 63 jours, la Russie a préféré partir à la conquête de nouveaux territoires.

Penchons-nous sur les faits suivants. Les séparatistes pro-russes se sont emparés du centre de commande ferroviaire de Donetsk et ont fait stopper la quasi-totalité de la circulation ferroviaire. C'est un acte illégal. Les séparatistes ont pris le contrôle du bureau du Procureur général de Donetsk, après des affrontements violents qui ont conduit à l'hospitalisation de plus d'une vingtaine de personnes. C'est un acte illégal. Les séparatistes se sont emparés du bureau du Procureur général de Horlivka. C'est un acte illégal. Les militants pro-russes ont passé à tabac deux journalistes de Radio Svoboda qui filmaient une manifestation près du centre administratif régional de Kharkiv, le 1er mai. C'est un acte illégal. Nous pourrions continuer longtemps à énumérer tous les actes illégaux.

Au total, dans 17 villes de l'est de l'Ukraine, 32 bâtiments sont sous occupation, dont 21 par des personnes armées. En outre, nous avons été témoins de la détention illégale de dizaines de fonctionnaires ukrainiens; trois corps ont été repêchés dans une rivière près de Donetsk; et un groupe de huit – sept actuellement – observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont été enlevés, ce qui atteste du mépris le plus complet non seulement pour le Gouvernement ukrainien, mais également pour le Conseil de sécurité et la communauté internationale.

Parallèlement à toutes ces actions, nous avons entendu la Fédération de Russie argumenter en faveur d'une intervention – une intervention, tout bonnement – notamment lorsque le Président Poutine a déclaré qu'Odessa et les villes de l'est de l'Ukraine ne faisaient même pas partie de l'Ukraine « au bon vieux temps », se remémorant la glorieuse époque de Novorossiysk. Quant à l'Ambassadeur Churkin, il en appelle à tort la Charte des Nations Unies, invoquant l'Article 51, consacré à la légitime défense, qui fut invoqué durant la prise de contrôle de certaines régions de la Géorgie par la Russie et qui est effectivement pertinent dans le contexte de la crise dans l'est de l'Ukraine. Mais l'Ambassadeur Churkin se trompe : le pays qui a le droit d'invoquer la légitime défense, c'est l'Ukraine.

L'intervention militaire de la Russie en Ukraine est une violation manifeste du droit international, et la Russie ne dupe personne en baptisant ses troupes « soldats de la paix ». Malheureusement, la Russie a l'habitude de recourir à l'expression « soldats de la paix » pour dissimuler des interventions et occupations militaires illégales et non autorisées par le Conseil de sécurité. Il n'existe aucune preuve que le Gouvernement ukrainien ait visé des ressortissants russes ou menacé la Russie d'une quelconque façon, contrairement aux actions russes en cours pour déstabiliser l'est de l'Ukraine. Si la Russie pense que des forces de maintien de la paix sont nécessaires en Ukraine, elle devrait

s'adresser au Conseil de sécurité et recourir aux soldats de la paix de l'ONU.

Ces séparatistes ne s'adonnent pas à des manifestations pacifiques pour faire valoir leurs droits. Leurs droits ne sont pas menacés. Leur capacité à utiliser leur langue et la reconnaissance de ladite langue par le Gouvernement ne sont pas menacées. Leur capacité à participer pleinement, en tant qu'électeurs et en tant que citoyens, n'est pas menacée. Ce sont leurs propres méthodes qui ont été délibérément provocatrices et menaçantes. Les séparatistes ne défendent pas leur position de manière pacifique. Ils utilisent des battes de base-ball, des barres de métal, des matraques et des couteaux. Ce ne sont pas des militants, ce sont des éléments armés. Cela doit cesser.

Depuis le début de la crise, le Gouvernement ukrainien a agi en toute bonne foi et avec une retenue admirable. Les alentours de la mairie de Kiev et de la place Maïdan sont désormais vides de manifestants et de barricades. Durant le week-end de Pâques, l'Ukraine a volontairement suspendu son initiative de lutte contre le terrorisme, préférant la désescalade, en dépit de son droit fondamental à assurer la sécurité de son propre territoire et de sa propre population. Aujourd'hui encore, alors que le pays tente de restaurer légalement l'ordre public, les forces de sécurité ukrainiennes font preuve de prudence et de retenue. Contrairement aux séparatistes, l'Ukraine a pleinement coopéré avec la mission d'observation spéciale de l'OSCE et a permis à ses observateurs de se rendre dans des régions à propos desquelles Moscou s'était dite inquiète du traitement des Russes de souche. En outre, le Premier Ministre Yatsenyuk s'est publiquement engagé, au nom de son gouvernement, à entreprendre un train de réformes constitutionnelles de grande envergure qui renforceront le pouvoir des régions. Il en a personnellement appelé aux Ukrainiens russophones, promettant de soutenir l'octroi d'un statut spécial à la langue russe et de protéger ceux qui l'utilisent. Et il a annoncé une loi d'amnistie pour ceux qui déposaient les armes.

Le fait que l'Ukraine prenne maintenant certaines mesures pour tenter de restaurer l'ordre public était à prévoir. C'est justifié. C'est ce que chacun des États que nous représentons ferait dans une situation semblable, et c'est ce que nous aurions probablement fait beaucoup plus tôt. Le fait que la Russie ait choisi de demander la convocation d'une séance d'urgence pour protester est d'ailleurs un autre signe que, soit les autorités de Moscou sous-estiment l'intelligence de la communauté mondiale, soit elles veulent reproduire dans l'est de l'Ukraine la même charade que celle qu'elles avaient mise en scène en Crimée. Nous sommes ulcérés par cette perspective, mais nous ne sommes pas dupes.

Parallèlement à la campagne spectaculaire et dangereuse lancée dans l'est de l'Ukraine par la Russie et ses alliés des milices pro-russes, le Gouvernement russe diffuse sa propagande la plus fantasque et fantastique depuis le début de la crise. Au fil de cette agression, certaines des personnes chargées d'assumer les fonctions du Gouvernement municipal ou de relater les faits de manière impartiale ont lentement commencé à disparaître. Des membres des collectivités locales, des agents de la police locale et des journalistes sont portés disparus et détenus par des éléments armés. Le Conseil le sait bien, les observateurs internationaux de l'équipe d'observation dépêchée en vertu du Document de Vienne sont détenus en otages. Ceux qui souhaitent rendre compte de la vérité, ou qui en sont chargés, sont réduits au silence, et ce silence est comblé par une propagande et une fiction russes obstinées dont, semble-t-il, ils espèrent qu'elles justifieront toutes les mesures que la Russie décide de prendre.

Aujourd'hui, la déclaration ridicule et infondée du Ministère russe des affaires étrangères, qui crie à l'ingérence occidentale, ne serait pas si alarmante si elle ne suggérait pas que Moscou cherche rien moins qu'un prétexte à l'invasion. La Russie a peut-être la capacité d'instiller la peur, de répandre des mensonges et de semer la discorde, la violence et le désordre de l'autre côté de sa frontière. Elle a peut-être même la capacité d'abuser de son droit de veto au Conseil de sécurité. Mais, comme nous l'avons déjà dit dans cette salle, elle ne peut pas opposer son veto à la vérité.

L'Ukraine vit des jours dangereux; nous tous aussi. S'il y a un espoir de désescalade, la Russie doit retirer ses troupes de la frontière orientale de l'Ukraine; elle doit mettre un terme à sa campagne de déstabilisation en Ukraine, et elle doit s'efforcer de libérer les observateurs internationaux et les journalistes qui ont été enlevés par des hommes armés à la solde de Moscou.

Au cours des 63 derniers jours, face à l'agression et à l'annexion, le Conseil a imploré les Ukrainiens de faire preuve de retenue, et ils nous ont écoutés. Nous avons également demandé à la Russie de ne pas envahir son voisin, mais, malheureusement, elle ne nous a pas écoutés. De cela, la Russie doit rendre compte.

En conclusion, je renouvelle l'appui de mon gouvernement aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Nous continuons d'appuyer l'élection prévue le 25 mai, qui permettra au peuple ukrainien de choisir ses dirigeants de manière libre et régulière. Nous continuons d'appeler de nos vœux une Ukraine pacifique, démocratique, inclusive et unie. Nous restons attachés à un processus diplomatique.

Enfin, et c'est le plus urgent, nous appelons la Russie à mettre un terme à ses actions provocatrices et à s'acquitter des engagements qui lui incombent au titre de l'accord de Genève, qu'elle a abandonnés.

Mme Lucas (Luxembourg) : Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, de son exposé.

La situation dans l'est de l'Ukraine est en train de se détériorer de manière inquiétante. Tout doit être fait pour qu'elle ne dégénère pas en un conflit ouvert aux conséquences incalculables pour la paix et la sécurité internationales.

Nous sommes profondément préoccupés par les actions des milices séparatistes pro-russes soutenues par la Russie, qui visent manifestement à déstabiliser l'est de l'Ukraine et à empêcher la tenue de l'élection présidentielle du 25 mai prochain.

Confrontées depuis maintenant deux mois à la violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de leur pays, les autorités ukrainiennes ont su faire preuve de retenue. Elles n'ont pas répondu militairement à l'occupation et à l'incorporation de la Crimée dans la Fédération de Russie.

Jusqu'ici, la réponse des autorités ukrainiennes à la multiplication des cas d'occupation illégale de bâtiments publics par des milices armées, au nombre croissant d'attaques contre les forces de l'ordre ukrainiennes et à l'accroissement de la violence contre ceux qui manifestent pacifiquement pour l'unité de l'Ukraine dans l'est du pays a été des plus modérées.

Nous regrettons profondément que les affrontements aujourd'hui près de Sloviansk et lors d'une manifestation à Odessa aient fait des morts et des dizaines de blessés selon les rapports des médias. Nous réitérons notre appel à la désescalade des tensions et à la retenue par toutes les parties impliquées. C'est là tout l'esprit de la déclaration commune adoptée le 17 avril à Genève par les chefs de la diplomatie de l'Ukraine, de la Russie, des États-Unis et de l'Union européenne. Ce n'est pas le moment d'enterrer cette déclaration, mais de la faire revivre. Les pertes de vies humaines des dernières heures auraient pu être évitées si toutes les parties impliquées avaient fait le nécessaire pour mettre en oeuvre la déclaration de Genève.

Nous nous réunissons alors que la situation sur le terrain est confuse. La présence sur l'ensemble du territoire de l'Ukraine d'observateurs impartiaux des Nations Unies et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) est cruciale pour établir les faits et désarmer la propagande guerrière. Observer de manière neutre et rapporter les faits, c'est contribuer à créer les conditions pour une désescalade de cette situation dangereuse. La mission d'observation spéciale de l'OSCE doit pouvoir jouer tout son rôle pour soutenir la mise en oeuvre des mesures de désescalade prévues par la déclaration de Genève.

La sécurité des observateurs internationaux déployés sur l'ensemble du territoire ukrainien doit être assurée par toutes les parties. À cette occasion, nous réitérons notre vive condamnation de la prise en otage d'une équipe d'inspecteurs militaires déployée dans le cadre du document de Vienne de l'OSCE de 2011. Nous réitérons notre appel à la Russie à continuer d'utiliser toute son influence sur les séparatistes pro-russes pour qu'ils libèrent sans conditions et dans les meilleurs délais les sept inspecteurs des États participants de l'OSCE qu'ils retiennent à Sloviansk depuis maintenant une semaine, ainsi que le personnel ukrainien qui les accompagnait.

Le Luxembourg continue de croire qu'il est encore possible de trouver une issue pacifique à la crise. Rien ne pourra se substituer à un dialogue substantiel direct entre Kiev et Moscou pour trouver une solution diplomatique à la crise concernant l'Ukraine. Pour que ce dialogue puisse avoir lieu, il faut procéder de manière urgente à une désescalade des tensions. Nous espérons que la visite prochaine à Moscou et à Kiev de M. Feltman y contribuera. Les bons offices des Nations Unies sont plus que jamais nécessaires.

Mme Perceval (Argentine) (*parle en espagnol*) : Je me joins aux orateurs qui m'ont précédée pour exprimer, au nom de la délégation argentine, toute ma confiance dans le leadership de la République de Corée à la présidence du Conseil ce mois-ci. Je remercie par ailleurs le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Feltman, de son exposé sur la situation en Ukraine.

Nous nous réunissons pour la deuxième fois cette semaine afin de débattre une fois de plus de la situation alarmante en Ukraine, montrant ainsi qu'il est de la responsabilité du Conseil, et de l'Argentine, de réaffirmer sa crainte que les tensions croissantes ne débouchent sur des affrontements violents et à grande échelle. Les nouvelles très inquiétantes qui nous parviennent de Sloviansk semblent indiquer que de tels affrontements ont déjà lieu et que le risque de tomber dans une spirale de la violence est très fort, avec les graves conséquences que cela implique pour l'Ukraine, la région et la communauté internationale.

L'Argentine condamne les actes de violence signalés dans l'est de l'Ukraine qui ont entraîné des pertes de vies humaines. Hélas, les appels lancés par les membres du Conseil, le Secrétaire général et la communauté internationale à toutes les parties pour qu'elles calment la situation, exercent la plus grande retenue et favorisent un dialogue constructif n'ont pas été entendus. L'esprit de compromis manifesté à Genève s'est rapidement évanoui et il est impératif de le retrouver afin de parvenir à une solution politique et diplomatique de la crise.

Il faut que toutes les parties comprennent clairement qu'il ne sera pas possible de trouver une issue pacifique à la crise difficile que traverse l'Ukraine par des actes unilatéraux d'aucune sorte. Il est absolument indispensable que toutes les parties respectent scrupuleusement les droits de l'homme et le droit international humanitaire, ainsi que les droits de toutes les minorités, et veillent à ce que toutes leurs actions soient en stricte conformité avec le droit international.

La seule solution envisageable et impérative, aux yeux de l'Argentine comme à ceux de la communauté internationale tout entière, est celle qui sera trouvée au moyen d'un dialogue sans exclusive auquel auront pris part toutes les parties concernées. Toutefois pour que ce processus de dialogue s'enclenche et que l'on puisse avancer vers une solution, il faut impérativement créer les conditions propices à la négociation, renforcer la confiance entre les différentes communautés et donner l'assurance à tous les Ukrainiens sur l'ensemble du territoire de l'Ukraine que leurs préoccupations fondamentales seront prises en compte, dans le plein respect du droit de l'Ukraine de gérer ses affaires intérieures.

Nous sommes une fois de plus témoins de discours incendiaires qui incitent à la haine, à la discrimination, à l'hostilité et à la violence, et d'agissements qui ne font qu'exacerber une situation déjà extrêmement explosive. Tout cela compromet gravement tout effort de la communauté internationale pour encourager les parties à entamer un dialogue constructif en vue d'une solution politique et diplomatique pacifique à la crise.

Il est absolument primordial que les acteurs les plus influents fassent le choix d'une diplomatie constructive, se gardant de tout discours belliqueux et usent de leur influence sur les parties pour que la mise en œuvre effective des mesures convenues à Genève le 17 avril progresse. Ces mesures sont nécessaires voire indispensables pour désamorcer les tensions et trouver une issue à la crise.

Enfin, des vies humaines sont en jeu, et la stabilité régionale est en danger. Il faut garantir le respect des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies, notamment la primauté du principe de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'indépendance de l'Ukraine. Le Conseil de sécurité s'est réuni à de nombreuses reprises sur cette situation en un court laps de temps, mais nous n'avons pas été capables de jouer un rôle constructif et de trouver une issue à la crise. Les appels des membres à la désescalade, à la retenue et au dialogue sont demeurés sans effet parce qu'ils manquent de cohésion. Nous n'avons pas été en mesure de parler d'une seule voix ni de décider d'une quelconque action en tant que Conseil. Mais il n'est pas trop tard et on peut encore éviter le pire. Le Conseil de sécurité pourra peut-être aujourd'hui reprendre à son compte l'appel lancé par le Secrétaire général, dans les mêmes termes, dans le même esprit et avec la même conviction. Il est de notre devoir d'assumer nos responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

M. Quinlan (Australie) (*parle en anglais*) : Lorsque nous nous sommes réunis le 29 avril sur la situation en Ukraine (voir S/PV.7165), nous avons demandé instamment à la Russie de respecter les engagements qu'elle a pris le 17 avril à Genève, et notamment de s'abstenir de tout acte de violence, d'intimidation ou de provocation. Or, comme le Secrétaire général adjoint Feltman vient de nous le dire, depuis cette date, la situation s'est encore gravement détériorée. Cette entreprise planifiée et coordonnée de déstabilisation n'a pas pu être lancée sans un appui extérieur. Les hélicoptères ukrainiens abattus aujourd'hui à Sloviansk par des missiles sol-air en sont une nouvelle preuve spectaculaire. Nous avons affaire à du personnel bien armé et bien entraîné, équipé d'armement militaire, et dont l'objectif est la

provocation armée. Les milices armées ont renforcé et étendu leur contrôle des bâtiments stratégiques dans plusieurs villes et localités situées dans tout l'est de l'Ukraine, notamment à Donetsk, Kharkiv, Marioupol, Sloviansk et Horlivka. Cette violence orchestrée s'est aujourd'hui étendue à Odessa.

Des journalistes ont été détenus dans l'est de l'Ukraine. On perpètre des enlèvements et des actes de torture. Les observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe détenus le 25 avril sont toujours, une semaine plus tard, retenus en otages. Ceci est un affront à l'ensemble de la communauté internationale, et ces personnes doivent être immédiatement libérées.

Il est clair que ces actes de groupes pro-russes ne relèvent ni de la contestation légitime ni d'un effort pour protéger les russophones de menaces alléguées ou fallacieuses. Ce sont des actes calculés, avec cynisme, pour provoquer, et qui sont destinés à l'évidence à saper l'autorité de l'État ukrainien, à intimider et à déstabiliser. Ils vident de tout son sens ce à quoi la Russie s'est engagée dans le cadre de l'accord de Genève.

L'Ukraine s'emploie, elle, à mettre en œuvre les engagements qu'elle a pris à Genève. Elle a présenté au Parlement un projet de loi d'amnistie pour les protestataires qui rendent les armes. Elle a entamé un processus de réforme constitutionnelle en vue de la décentralisation du pouvoir. Elle s'est engagée à organiser un vaste débat public sur d'éventuels changements constitutionnels. Cependant, les autorités ukrainiennes ont le droit, elles ont la responsabilité de faire le nécessaire, face aux provocations extrêmes auxquelles est exposée l'Ukraine, pour imposer de nouveau l'autorité de l'État et rétablir l'ordre public sur tout leur territoire.

Les autorités ukrainiennes ont clairement signifié aux groupes d'activistes ce qui était attendu d'eux, à savoir, comme l'a dit le Ministre de l'intérieur, M. Avakov : « Libérer les otages. Déposer les armes. Évacuer les bâtiments de l'administration, et permettre un retour à la normale de l'infrastructure municipale. » Cela n'a pas été fait. Dans ces conditions, il est indiqué et nécessaire que le Gouvernement ukrainien prenne des mesures afin de chercher à assurer la sécurité et à protéger ses propres concitoyens sur son propre territoire.

Nous avons vu une déclaration du Ministre russe des affaires étrangères ce matin qualifiant – hypocritement, éhontément – la politique de ceux qui appuient l'Ukraine de « destructrice », alors que ce qui est destructeur, ici, c'est l'ingérence malavisée de la Russie dans les affaires de sa voisine : destructeur pour la stabilité et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, destructeur pour l'accord de Genève, destructeur pour la sécurité régionale, destructeur pour la Charte des Nations Unies et les lois régissant les relations entre pays, et destructeur pour l'image et la crédibilité mêmes de la Russie.

Nous nous trouvons à un moment très dangereux, où la situation est manipulée, et la Russie doit immédiatement s'atteler à une désescalade de la situation, veiller à ce que les milices renoncent à leur rébellion armée, mettre en œuvre l'accord de Genève et démontrer que, comme l'a assuré le Président Poutine, elle n'a pas d'autres ambitions territoriales en Ukraine, ce qui ne semble assurément pas avéré.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à féliciter la République de Corée de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois et à adresser mes félicitations à l'Ambassadrice du Nigéria et à son équipe pour leur remarquable conduite des travaux du Conseil le mois dernier. Je tiens également à remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Feltman, de son exposé.

Depuis quelques jours, la situation dans certaines parties du sud-est de l'Ukraine se caractérise par des tensions constantes, qui se sont soldées par des morts. Cette situation est une source de grave préoccupation pour la Chine. La Chine a indiqué à maintes occasions sa position de principe sur la question de l'Ukraine. Nous voulons croire que les parties concernées procèderont en tenant dûment compte de la nécessité de préserver les intérêts fondamentaux des différents groupes ethniques en Ukraine, de maintenir la paix et la stabilité régionales, de garder le calme, de faire preuve de retenue et d'éviter une nouvelle dégradation de la situation.

Une solution politique est la seule issue à la crise en Ukraine. Tout règlement final de la crise en Ukraine doit prendre en considération tout l'historique de la situation contemporaine et tenir compte des droits, intérêts et aspirations légitimes des différentes régions et groupes ethniques en Ukraine, ainsi que des préoccupations légitimes de toutes les parties, afin de parvenir à un équilibre entre les différents intérêts.

Depuis quelque temps, plusieurs parties, dont la Chine, s'emploient activement à promouvoir la paix et à faciliter les négociations. Les pourparlers à quatre

de Genève, ayant regroupé la Fédération de Russie, les États-Unis, l’Union européenne et l’Ukraine, ont permis de parvenir à un accord sur des mesures visant à désamorcer la situation. Nous espérons que les parties concernées maintiendront le dialogue et leurs consultations, qu’elles mettront effectivement en œuvre les accords conclus, qu’elles œuvreront énergiquement au processus de règlement politique et qu’elles obtiendront le plus tôt possible un retour à la stabilité et au développement en Ukraine.

La Chine appelle toutes les parties à chercher un règlement politique à la question de l’Ukraine par le dialogue, et non l’affrontement. Nous continuerons d’appuyer les bons offices internationaux en vue de calmer les tensions et de promouvoir un règlement politique.

M. Cherif (Tchad) : Je vous félicite, Madame la Présidente, de votre accession à la présidence du Conseil et vous souhaite, ainsi qu’à toute votre équipe, plein succès dans votre mission. Je voudrais également rendre hommage à Mme Joy Ogwu et à son équipe, pour l’excellent travail abattu au cours du mois passé. Je remercie également M. Feltman de son exposé.

Malgré les appels répétés à la retenue et au calme, le Tchad observe avec une vive préoccupation la dégradation continue de la situation politique et sécuritaire à l’est de l’Ukraine, qui risque de dégénérer en une guerre aux conséquences incalculables. De nombreuses missions et actions de conciliation et de mediation ont été entreprises pour contribuer à la désescalade de la situation et ouvrir la voie au dialogue mais les résultats sont bien loin des attentes.

Le Tchad condamne les derniers actes de violence à l’est de l’Ukraine, qui ont fait plusieurs victimes mortelles et des dégâts matériels importants. Eu égard à cette situation grave, le Tchad réitère son appel à l’arrêt immédiat des combats et au non-usage de la violence tant par les forces gouvernementales que par les insurgés. Nous lançons également un appel à la libération des sept observateurs de l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe encore en détention. Nous demeurons convaincus que la solution au problème ukrainien ne peut être que politique et qu’elle doit être recherchée dans le respect de l’intégrité territoriale, de la souveraineté et de l’unité de l’Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies.

Le Tchad réitère également son appel à la désescalade de la situation, à la retenue et au calme, et invite les pays ayant une influence sur les parties en présence à utiliser tous les voies et moyens en vue d’établir un dialogue direct entre les parties. Dans cette perspective, nous encourageons la communauté internationale, et en particulier le Secrétaire général, à redoubler d’efforts et à poursuivre sa médiation en vue de rapprocher les positions des parties concernées dans la recherche d’une solution pacifique à la crise ukrainienne.

Mme Murmokaitė (Lituanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, féliciter la délégation coréenne de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai. Je vous souhaite, Madame la Présidente, plein succès dans votre mandat. Je voudrais également exprimer les félicitations de ma délégation ainsi que ses remerciements à la présidence sortante du Nigéria pour sa direction avisée du Conseil durant le mois d’avril. J’aimerais également remercier M. Jeffrey Feltman des informations aussi troublantes que brèves qu’il nous a communiquées.

Je voudrais revenir à une question qui a déjà été soulevée. Que serait censé faire un pays si un groupe de personnes, dans l’une de ses villes, décidait de faire sécession et de se déclarer au-dessus des lois du pays et de sa Constitution, prenait les armes illégalement et s’attaquait aux représentations locales du Gouvernement, aux bâtiments de l’administration et de la justice, prenait des otages, et provoquait des disparitions forcées, des voies de faits et des meurtres? Si de tels groupes étaient parrainés de l’étranger et appuyés par de vastes campagnes de propagande diabolisant le peuple et le Gouvernement, si des actes de provocation s’étendaient à d’autres régions d’un pays, resterait-on les bras croisés, attendant que le pays soit anéanti, ou agirait-on dans l’intérêt du pays, pour protéger sa souveraineté, son unité et son intégrité territoriale?

L’Ukraine a pris des mesures tardives et très prudentes contre ceux qui sont déterminés à la diviser et à la morceler. Comme tous les autres États représentés dans cette salle, elle a le droit de protéger son unité, sa souveraineté et son intégrité territoriale par tous les moyens nécessaires.

S’agissant des mesures punitives, soyons francs. Il y a eu plus de victimes jeudi à Alep après que des barils explosifs ont été largués dans un marché : au moins 33 personnes ont été tuées et le nombre de blessés est bien plus grand. Cela s’est produit un jour après qu’un baril d’explosifs a été largué d’un avion du Gouvernement sur une école élémentaire dans une

autre partie de la vile, tuant au moins 20 personnes, dont 17 enfants. Cette mesure punitive du régime d'Al-Assad n'a jusqu'à présent pas été condamnée par la Russie, comme d'innombrables actes semblables commis par le régime d'Al-Assad durant la guerre qui sévit dans ce pays depuis plus de trois ans.

Aujourd'hui, dans l'est de l'Ukraine, deux hélicoptères ukrainiens ont été abattus par des systèmes mobiles de défense aérienne, tuant deux membres du personnel militaire et en blessant sept autres. Un autre hélicoptère militaire a été endommagé. Des activistes ont utilisé des lance-grenades et des systèmes portables de défense aérienne. Les manifestants pacifiques n'emploient pas de lance-grenades qui pourraient abattre des hélicoptères et peut-être même des avions à un moment donné dans l'avenir. Les manifestants pacifiques ne se baladent pas le matin armés d'armes lourdes et d'armes automatiques. Ils n'enlèvent pas et ne font pas parader sans vergogne des observateurs internationaux. Aujourd'hui, des actes de provocation et d'incitation sont commis dans une nouvelle ville en Ukraine, comme l'a mentionné mon collègue australien, et il y a maintenant eu des morts à Odessa.

Si les séparatistes avaient respecté et mis en œuvre la déclaration de Genève; s'ils n'avaient pas, pour commencer, pris les armes contre leur propre État, rien de cela ne se produirait. Cela ne serait pas en train de se passer si la Russie, la seule puissance exerçant une véritable influence sur les séparatistes, dénonçait de tels actes d'agression et exhortait les séparatistes à accepter la voie pacifique des pourparlers avec le Gouvernement central. Au lieu de cela, la Russie a choisi de continuer de rejeter la faute sur l'Ukraine, la seule partie qui prend réellement quelques mesures – sous la menace des armes – pour mettre en œuvre la déclaration de Genève.

Outre les diverses initiatives mentionnées à la séance d'information organisée au Conseil il y a deux jours (voir S/PV.7165) – la loi d'amnistie, la limitation du pouvoir présidentiel, la décentralisation – le Premier Ministre ukrainien, Arseniy Yatsenyuk, a maintenant annoncé que le Gouvernement soumettra au Parlement un projet de référendum sur l'unité nationale, l'intégrité territoriale et la décentralisation, qui serait organisé le 25 mai en même temps que l'élection présidentielle. Il a de nouveau souligné que la décentralisation donnerait, dans certains territoires, des garanties supplémentaires à la population russophone, ainsi qu'aux membres des groupes ethniques minoritaires.

Je pense toutefois que la population de l'est et du sud de l'Ukraine ne sait peut-être même pas vraiment que de telles initiatives existent, car un appareil de propagande agressive couvre la voix de Kiev, avec son contre-discours de diabolisation de l'Ukraine. On ne la laissera simplement pas savoir qu'il existe d'autres solutions viables que le chemin de la guerre, car cela ne fait partie des plans de ceux qui sont impatients de perturber les élections du 25 mai et de poursuivre le morcellement de l'Ukraine, avec de faux référendums et la prétendue « volonté du peuple » ou tout faux prétexte que continuent d'employer les activistes pro-russes et les États qui les parrainent. Le Conseil devra observer soigneusement le 11 mai, date à laquelle le prétendu « maire du peuple » autoproclamé de la république de Donetsk réclame la tenue d'un nouveau référendum. Je ne serai pas surprise si une autre demande de rattachement à la Russie était faite à la suite de ce référendum.

Mon gouvernement condamne toutes les tentatives visant à détruire l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine et rejette fermement toutes les tentatives russes visant à valider ses intentions et menaces d'avoir recours aux forces armées ou de déployer des soldats de la paix de la Fédération de Russie sur le territoire ukrainien.

Il y a deux jours, nous avons appelé à appuyer les initiatives du Secrétaire général et à intensifier les efforts de médiation internationaux. Nous saluons le fait que le Secrétaire général adjoint, M. Feltman, se rendra dans la région. Nous appuyons pleinement les efforts visant une désescalade de la situation. Nous considérons également, comme l'a déclaré la représentante du Luxembourg, qu'il faut laisser les observateurs internationaux présents sur place pour fournir des informations impartiales et objectives travailler sur tout le territoire ukrainien, afin de contribuer à mieux faire comprendre ce qui se passe là-bas, mais également à désamorcer la situation avant qu'elle n'empire encore plus.

La communauté internationale doit se mobiliser pour empêcher que la crise ne se transforme en un véritable bain de sang. Nous avons en effet observé à maintes reprises les conséquences terribles et inhumaines de l'incitation et de la diabolisation de l'autre. Nous l'avons vu au Soudan du Sud, en République centrafricaine et ailleurs. Par une terrible ironie du sort, au cœur de l'Europe, deux nations sœurs, deux nations slaves orthodoxes risquent de commencer à s'entretuer – toutes deux victimes de manipulations impitoyables, par la

propagande, orchestrées par le Kremlin. La déclaration de Genève est la seule proposition actuellement à l'ordre du jour. Nous devrions la réexaminer. Nous devons la laisser porter ses fruits. C'est dans l'intérêt de chacun d'entre nous.

Mme Ogwu (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir accepté de conduire les travaux du Conseil en mai. Ma délégation vous souhaite plein succès.

Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Feltman, des nouvelles informations qu'il nous a fournies.

La nature délicate de la situation en Ukraine nous oblige à appeler les parties qui s'affrontent à faire preuve de beaucoup de circonspection afin d'éviter que la crise ne s'aggrave et donne lieu à une confrontation militaire ouverte.

Cet élément est d'autant plus pertinent aujourd'hui que la situation sur le terrain a pris une dimension anarchique. Les deux hélicoptères militaires ukrainiens qui auraient été abattus hier et la prise de contrôle d'un centre de contrôle ferroviaire local près de Donetsk par des groupes armés non identifiés nourrissent notre inquiétude. La prise d'assaut et de contrôle éhontée de bâtiments publics par des groupes armés a conduit aux mesures prises récemment par le Gouvernement ukrainien. Nous reconnaissons la responsabilité du Gouvernement de maintenir l'ordre public et l'état de droit. Il est également possible de rétablir l'ordre public de manière mesurée pour éviter que la situation ne dégénère en un conflit ouvert.

L'appel que nous lançons à toutes les parties à désamorcer les tensions ne saurait être plus urgent. Nous réaffirmons notre position selon laquelle le document adopté à l'issue de la réunion de Genève du 17 avril entre l'Ukraine, la Fédération de Russie, l'Union européenne et les États-Unis montre la voie d'un règlement de ce conflit. Il y a cependant des conditions préalables à remplir. Toutes les parties doivent s'abstenir de commettre tout acte de violence, d'intimidation ou de provocation. Tous les groupes armés doivent rendre les armes et libérer les bâtiments saisis illégalement.

Les portes d'une solution diplomatique doivent rester ouvertes. La communauté internationale, y compris l'ONU et les organisations régionales compétentes, doit rester mobilisée et déterminée à trouver une solution pacifique qui tienne compte des intérêts de toutes les populations de l'Ukraine.

Nous voudrions voir l'Ukraine retrouver la paix, la sécurité et la stabilité, et son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale respectées conformément à la Charte des Nations Unies.

L'autre scénario serait semblable à l'effondrement de dominos – non seulement dans cette région mais également dans toutes les autres régions du monde. Nous devrions peut-être tous étudier la théorie des dominos. Nous serions affligés par ce que nous verrions.

Nous considérons le scenario actuel tout simplement affligeant. Nous avons la responsabilité collective d'empêcher aujourd'hui que la théorie des dominos ne s'applique à nouveau.

M. Hmoud (Jordanie) (*parle en arabe*) : Nous souhaitons également féliciter la République de Corée pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Nous remercions la délégation nigériane pour tout le travail qu'elle a accompli à la présidence du Conseil le mois dernier. Et nous remercions le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, pour son exposé.

La Jordanie est extrêmement préoccupée par les derniers événements survenus à Sloviansk, dans l'est de l'Ukraine, outre le débordement de la violence dans d'autres régions du pays, y compris à Odessa. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue. Nous lançons un appel au calme, à la désescalade et à la pleine coopération avec les observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Nous réitérons notre appel en faveur de la libération de tous les otages détenus par les rebelles à Sloviansk, y compris les observateurs de l'OSCE.

Ce qui se passe aujourd'hui dans l'est de l'Ukraine n'est pas une guerre civile, mais plutôt une mutinerie. Les actions des rebelles, y compris l'occupation en cours de bâtiments gouvernementaux, le recours à la force, l'intimidation des civils et les menaces contre leur vie et leur sécurité constituent des violations du droit. Comme l'a dit M. Feltman, la poursuite de ces actions est contraire à la lettre et à l'esprit de l'accord de Genève signé en avril. Nous réaffirmons le droit de l'Ukraine de prendre des mesures adéquates et effectives pour faire cesser ces violations dans l'est du pays, préserver son unité et sa souveraineté, assurer la sécurité de ses citoyens et défendre l'ordre constitutionnel et juridique.

En même temps, nous demandons au Gouvernement ukrainien d'œuvrer à un règlement pacifique de la crise et de respecter les normes internationales face à cette

situation. Il faut respecter les principes pertinents des droits de l'homme et n'épargner aucun effort en vue d'engager un dialogue immédiat avec les parties prenantes dans l'optique d'une solution pacifique. Il ne faut pas laisser passer l'opportunité créée par l'accord de Genève, qui garantit le maintien du calme dans l'est du pays et préserve l'unité territoriale de l'Ukraine. Nous demandons aux parties prenantes d'appliquer cet accord et de faire pression sur les rebelles en vue de mettre fin à cette crise.

Les rebelles et toutes les parties prenantes actives en Ukraine doivent s'abstenir de faire des déclarations racistes ou haineuses. Il faut s'attacher à rétablir la stabilité du pays. Nous appelons tous les acteurs à appuyer les efforts déployés par les autorités ukrainiennes pour garantir le succès du processus de transition politique et entamer un dialogue global et direct avec tous les groupes linguistiques.

Enfin, nous tenons à souligner l'importance du respect des aspirations légitimes du peuple ukrainien. Il faut également veiller sans relâche à ce que l'élection présidentielle ait bien lieu en mai, selon le calendrier établi, conformément à ces aspirations, tout en assurant aux Ukrainiens l'avenir qu'ils méritent, dans le cadre d'un processus politique global, effectif et durable.

M. Barros (Chili) (*parle en espagnol*) : Nous félicitons la délégation de la République de Corée pour son accession à la présidence du Conseil. Nous l'assurons de notre appui pour le succès de sa présidence et remercions également le Nigéria pour l'excellente façon dont il a assumé la présidence au mois d'avril.

Nous apprécions vivement l'exposé présenté par le Secrétaire général adjoint, M. Feltman.

Depuis notre dernier débat sur la situation en Ukraine (voir S/PV.7165) il y a trois jours à peine, la crise s'est aggravée et, encore une fois, nous constatons que ces actes de violence sont le fait de groupes séparatistes. Cette crise s'engage rapidement dans une phase dangereuse et imprévisible. Nous déplorons la tournure prise par les événements et sommes extrêmement préoccupés par ce qui vient de se produire à Sloviansk, où il y a eu des morts.

Le Conseil doit veiller à ce que les parties fassent preuve d'un maximum de retenue et de modération. Nous réitérons notre appel à toutes les parties pour qu'elles usent de tous les moyens pertinents pour parvenir à un règlement pacifique de la crise à travers un dialogue politique inclusif. Il est également de la plus haute importance que les parties s'attachent à trouver une solution pacifique grâce à un dialogue politique direct, s'abstiennent d'adopter des mesures unilatérales et appuient les initiatives internationales de médiation, conformément à la résolution 68/262 de l'Assemblée générale. Dans ce contexte, nous réitérons notre condamnation de l'enlèvement des observateurs militaires de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, et nous lançons un nouvel appel en faveur de leur libération immédiate et sans conditions.

Aujourd'hui plus que jamais auparavant, il est indispensable de retrouver l'esprit de compromis dont les parties ont fait montre lors des pourparlers de Genève, le 17 avril, lesquels ont abouti à la déclaration conjointe des Ministres des affaires étrangères de la Fédération de Russie, des États-Unis d'Amérique, de l'Ukraine et de l'Union européenne. Cet accord énonce des mesures concrètes pour réduire les tensions et rétablir la sécurité pour tous les citoyens, comme le fait notamment de s'abstenir de tout acte de violence ou d'intimidation, le désarmement des groupes armés, et la restitution des bâtiments occupés illégalement. Nous réitérons encore une fois la nécessité de respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous réaffirmons également la responsabilité des États Membres de l'ONU de s'abstenir de recourir à la force ou à la menace de son utilisation contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État.

Le Chili croit nécessaire de renforcer l'espace propice à une solution diplomatique. C'est pourquoi nous appuyons les efforts déployés par le Secrétaire général de l'ONU, et nous nous félicitons tout particulièrement de la visite que le Secrétaire général adjoint, M. Feltman, a effectuée en Ukraine et en Russie, ce qui, pour le Chili, a un caractère hautement prioritaire. Mon pays croit également qu'il faut éviter toute escalade de la crise par la voie du dialogue et de mesures de confiance, afin de contribuer à l'instauration d'un climat propice à la tenue de l'élection présidentielle du 25 mai.

M. Gasana (Rwanda) (*parle en anglais*) : Moi aussi, je remercie M. Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, de son exposé.

La situation en Ukraine s'est encore détériorée ces dernières heures. Les forces ukrainiennes ont lancé des opérations contre les militants séparatistes dans la partie est de la ville de Slovyansk. Les rebelles continuent de prendre d'assaut des bâtiments publics dans les villes de l'est de l'Ukraine, principalement à

Slovyansk et à Donetsk, où le parquet est encore occupé par des militants. Ils ont même abattu deux hélicoptères ukrainiens vendredi, tuant deux membres de l'équipage. Dans le même temps, les observateurs militaires de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sont toujours détenus illégalement par des militants séparatistes. Bien entendu, nous sommes vivement préoccupés par tous ces événements, qui ne font qu'aggraver une situation déjà délicate dans l'est de l'Ukraine. Nous condamnons vigoureusement les méthodes violentes utilisées par les séparatistes armés et nous appelons les forces ukrainiennes à réagir de façon proportionnée.

Cependant, nous devons appuyer pleinement les bons offices du Secrétaire général en vue du règlement de la crise en Ukraine. Nous nous réjouissons d'apprendre que M. Jeffrey Feltman va se rendre en Ukraine et à Moscou. Je demande à tous les membres du Conseil de lui faire confiance, de faire confiance à ses émissaires et de leur donner les moyens et l'appui politique nécessaire pour jouer efficacement un rôle de médiation en Ukraine et dans la région.

La condamnation la plus énergique du Rwanda ou de tout autre membre du Conseil face à la détérioration de la crise ne permettra pas de résoudre le conflit ukrainien. Nous savons tous que seul un dialogue sincère entre les parties ukrainiennes, sur la base de l'accord conclu le 17 avril à Genève, et un engagement ferme de ceux qui ont une certaine influence sur ces parties – qui doivent veiller à ce que la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine soient respectées – peuvent permettre de résoudre cette crise. Sinon, la situation continuera de se détériorer, le conflit prendra un caractère régional ou pire, et continuer à convoquer des séances extraordinaires d'information publiques du Conseil de sécurité ne servira à rien si les parties et les pays concernés ne sont pas prêts à assumer leurs responsabilités et à résoudre le conflit. À cet égard, nous devons mettre un frein à la guerre des mots.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la République de Corée.

Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, de son exposé.

La République de Corée est vivement préoccupée face aux tensions qui persistent dans l'est de l'Ukraine. Malgré l'accord conclu le 17 avril à Genève, la situation en Ukraine ne montre aucun signe d'apaisement. Nous sommes particulièrement préoccupés par les nouvelles violences qui ont éclaté à Slovyansk pendant la nuit, notamment des attaques violentes par des groupes armés illégaux, qui ont pris pour cible deux hélicoptères appartenant au Gouvernement. Nous condamnons vigoureusement ces attaques qui ont entraîné la mort de deux Ukrainiens. Ces incidents signalent une détérioration grave de la situation. Il faut mettre immédiatement fin à tous les actes de provocation et à toutes les déclarations belliqueuses visant à déstabiliser l'Ukraine.

Face à la situation qui règne actuellement en Ukraine, nous réaffirmons que le dialogue constructif entre toutes les parties concernées est le seul moyen de parvenir à une solution pacifique. À cet égard, nous appelons toutes les parties à la déclaration de Genève à honorer leurs engagements. Par ailleurs, nous appuyons pleinement les bons offices et les initiatives diplomatiques du Secrétaire général. Nous espérons que la prochaine visite du Secrétaire général adjoint, M. Feltman, en Ukraine et en Russie contribuera à réduire les tensions sur le terrain.

Étant donné les importantes élections prévues en mai, il est plus important que jamais de créer un climat propice à la tenue d'élections libres et justes dans le pays, sans aucune intervention ou influence de forces extérieures. Nous espérons que le Gouvernement ukrainien mènera un processus constitutionnel transparent et sans exclusive.

Nous tenons à réitérer notre plein appui à la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité. Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Pavlitchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai. Nous vous souhaitons plein succès dans l'exercice de ces fonctions. Nous tenons également à remercier la délégation nigériane de la compétence avec laquelle elle a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier. Je voudrais en outre remercier les délégations qui siègent au Conseil de sécurité de leur appui et de leur solidarité à l'égard du Gouvernement et du peuple ukrainiens. Enfin, je remercie M. Feltman de son exposé d'aujourd'hui.

L'Ukraine reste engagée en faveur de la mise en œuvre des accords conclus lors de la réunion des Ministres des affaires étrangères de l'Ukraine, de la Fédération de Russie, de l'Union européenne et des États-Unis, qui s'est tenue à Genève le 17 avril. L'organisation d'une élection présidentielle libre et juste le 25 mai demeure une priorité absolue du Gouvernement ukrainien.

Nous rejetons toutes les tentatives de la Russie de rejeter la faute sur le Gouvernement ukrainien pour soi-disant ne pas avoir honoré ses engagements et nous affirmons qu'en dépit de nombreux appels de la communauté internationale, la Fédération de Russie n'a fait aucun effort pour désamorcer la situation et mettre en œuvre l'accord de Genève. Au contraire, la Russie apporte un appui sans faille aux groupes militants clandestins actifs dans l'est de l'Ukraine, qui mettent en danger la vie des civils, prennent des otages et créent un climat de terreur et de violence.

La sécurité, ainsi que la protection des droits et des libertés fondamentales de tous les Ukrainiens, demeure l'une des plus hautes priorités du Gouvernement ukrainien. Par conséquent, le but de l'opération anti-terroriste, dont la phase active a été lancée de nouveau à Slovyansk, est de séparer les militants clandestins de la population civile de la ville. Dans le cadre de l'opération anti-terroriste, les militants clandestins lourdement armés ont été sommés de libérer immédiatement tous les otages, y compris les observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), de libérer tous les bâtiments administratifs qui ont été saisis et de mettre un terme à la violence et aux massacres.

Les autorités ukrainiennes sont prêtes à accorder l'amnistie à tous les membres de groupes militants qui n'ont pas commis de crimes graves. Un dialogue politique avec les manifestants pacifiques demeure une priorité pour le Gouvernement ukrainien.

Nous déclarons officiellement qu'aucun char ni aucun missile n'a été utilisé contre des civils. Les déclarations russes selon lesquelles des groupes armés non gouvernementaux auraient participé à cette opération antiterroriste ne sont pas véridiques.

Les déclarations russes faisant état de la participation des étrangers anglophones sont absolument cyniques et fausses. Nous déclarons officiellement que la seule présence militaire étrangère dans l'est de l'Ukraine est celle de saboteurs et de mercenaires russes.

Les autorités ukrainiennes, ainsi que l'Ambassade de Russie à Kiev, n'ont pas été dûment informés de l'arrivée aujourd'hui en Ukraine du soi-disant représentant du Président russe, Vladimir Lukin, dont la mission consiste, selon ses dires, à contribuer à la libération des otages détenus dans l'est de l'Ukraine. Malgré les circonstances de l'arrivée de Vladimir Lukin, et vu que le Gouvernement ukrainien accorde la plus haute priorité à la libération de tous les otages détenus par des militants clandestins, nous sommes prêts à discuter avec M. Lukin, ainsi qu'avec d'autres médiateurs intéressés, de sa contribution concrète en vue du règlement de ce problème.

Je voudrais rappeler au Conseil qu'en raison de la situation particulièrement dangereuse à Slaviansk, conformément à notre loi de 2003 sur la lutte contre le terrorisme, le Conseil national de sécurité et de défense de l'Ukraine a décidé de lancer une opération antiterroriste à grande échelle. En raison des menaces accrues contre la population civile, cette opération antiterroriste est entrée ce matin dans sa phase active dans la zone des villes de Slaviansk et Kramatorsk, où des unités du Ministère de l'intérieur, de la Garde nationale et du Services des frontières ont été engagées. L'opération antiterroriste est menée exclusivement par les institutions ukrainiennes chargées de l'application de la loi.

Pour l'instant, neuf points de contrôle tenus par des terroristes sont passés sous le contrôle de ces institutions à Slaviansk. Les miliciens illégaux, dont beaucoup sont des mercenaires étrangers, utilisent des armes lourdes contre les forces spéciales ukrainiennes. Ils ont abattu deux hélicoptères ukrainiens à l'aide de roquettes, de missiles guidés par des systèmes portables de défense antiaérienne et de canons antiaériens. Deux officiers ont été tués et sept blessés. Les terroristes n'ont pas hésité à se servir d'éléments pacifiques de la population comme boucliers humains. La tactique brutale qui consiste à tirer depuis des immeubles d'habitation est largement utilisée à Slaviansk par les terroristes, qui savent fort bien que le Gouvernement a ordonné aux forces de l'ordre de ne pas répondre aux tirs venant d' habitations.

Je voudrais aussi dire que des groupes armés de saboteurs russes ont tenté ce soir de traverser clandestinement la frontière de l'État, et qu'ils ont été stoppés par nos gardes. C'est pourquoi nous appelons nos partenaires russes à cesser immédiatement d'appuyer tous les miliciens illégaux qui se trouvent

sur le territoire ukrainien et les autres actions visant à miner la souveraineté et l'intégrité territoriale de mon pays.

En conclusion, je voudrais reprendre la déclaration faite aujourd'hui par M. Oleksandr Turchynov, Président par intérim de l'Ukraine, dans laquelle il a affirmé que l'Ukraine exige que les saboteurs terroristes et tous ceux qui ont pris les armes dans notre pays les déposent, qu'ils libèrent leurs otages et qu'ils évacuent les bâtiments publics qu'ils occupent. Ceux qui déposent les armes et qui ne sont pas impliqués dans ces crimes graves bénéficieront d'une amnistie, mais les individus accusés de meurtre et de torture seront punis. L'Ukraine, a-t-il déclaré, rétablira la paix et la sécurité malgré tous les efforts faits pour organiser des actes de provocation et l'agitation visant à déstabiliser la situation dans l'est et dans le sud du pays, particulièrement à Kharkiv et à Odessa. Il a affirmé que nous voulons aussi demander aux dirigeants de la Fédération de Russie de mettre fin à l'hystérie causée par les événements qui ont lieu en Ukraine et de cesser ses menaces et son intimidation. Si elle se dit préoccupée par les violations des droits des citoyens, elle devrait les protéger dans son propre pays où les droits de l'homme sont systématiquement violés. Il a aussi demandé à la Russie de cesser ses actes de provocation contre l'Ukraine et de s'abstenir de recourir au terrorisme, au sabotage et aux menaces militaires comme forme de pressions contre ce pays. Malgré tous les problèmes et l'opposition, a-t-il ajouté, la paix reviendra en Ukraine et la menace terroriste dans l'est de l'Ukraine sera stoppée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Fédération de Russie, qui l'a demandée pour faire une nouvelle déclaration.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Notre éloquent collègue français, à la culture encyclopédique, a inclus une citation intéressante dans sa déclaration, à savoir que « dans le péché, il n'y a que le premier pas qui coûte », et que les autres sont plus faciles à faire.

En effet, on peut trouver une confirmation de ces paroles pleines de sagesse dans l'histoire du XXIe siècle, encore jeune. Entre autres choses, le XXIe siècle a offert en cadeau à l'humanité et aux relations internationales la pratique des changements de régime par la force afin d'imposer la vision géopolitique d'une personne aux autres pays du monde. Il est bien clair que toutes ces tentatives ont entraîné au début du XXIe siècle une effroyable déstabilisation. Mais, ayant fait ce premier pas, les personnes qui ont mené ces tentatives n'ont toutefois pas pu s'arrêter et ont poursuivi sur la lancée. Cette fois, cela a conduit à une grave déstabilisation de l'Ukraine.

Je voudrais rappeler au Conseil qu'au cours des plusieurs mois de crise qui ont précédé le renversement du Gouvernement légal entre les 21 et 25 février, nos collègues occidentaux n'ont jamais appelé, ne serait-ce qu'une fois, à la cessation de la violence perpétrée à Kiev et dans d'autres régions de l'Ukraine contre les autorités légitimes. Il n'y a pas eu d'appels au Président Yanukovych lui demandant d'utiliser tous les moyens possibles dont il dispose en tant que Président légitime, y compris la force, afin d'imposer l'ordre dans le pays. Mais maintenant, pour on ne sait quelles raisons, ces appels se font bruyants et clairs.

Pendant toute la crise, la Russie n'a voulu qu'une seule chose : éviter la déstabilisation en Ukraine et tout régler par la négociation. Nous avons proposé, dès le début, des pourparlers tripartites entre l'Ukraine, l'Union européenne et la Russie sur la crise politique, dont le point central était de savoir si l'Ukraine devait ou non signer un accord d'association avec la Russie. On ne sait pour quelles raisons, l'Union européenne, avec l'appui des États-Unis, a rejeté notre proposition. Lorsque l'accord du 25 février a été conclu, nous l'avons appuyé. Nous pensons toujours que bon nombre de ses dispositions sont correctes et pertinentes et qu'il faut s'y tenir si nous voulons que l'Ukraine sorte de la crise politique. Nous avons contribué à la conclusion de l'accord de Genève du 17 avril. C'est un accord très simple, mais il montre la voie à suivre pour régler la crise dans le pays. Et l'essentiel est de faire qu'il soit appliqué.

Mais le plus frappant et le plus exaspérant, c'est que les demandes de la population de l'est de l'Ukraine sont assez simples : se trouvant dans une situation où la capitale du pays était occupée par des autorités illégitimes formées dans une large mesure d'éléments nationalistes radicaux hostiles, le peuple a demandé que ses droits soient garantis. Ils ont demandé le fédéralisme. Il est remarquable que pour une longue période – près de deux mois après le renversement du gouvernement légitime – personne n'a pris les armes là-bas pour au moins deux mois. Ils attendaient tous une réponse constructive de Kiev à leurs demandes, allant dans le sens de la protection de leurs propres intérêts. Il n'y a jamais eu de réponses raisonnables ou

d’initiatives sérieuses de la part de Kiev. Aujourd’hui, certains de nos collègues parlent d’un ton approbateur de la toute dernière – hier ou aujourd’hui – déclaration de M. Yatsenyuk, dans laquelle il a parlé de l’élection présidentielle qui doit se tenir le 25 mai et d’un scrutin quelconque sur la décentralisation du pays. Un scrutin! La population se bat sur les barricades depuis des semaines et ils pensent à organiser un scrutin pour connaître son avis et savoir ce qu’elle veut.

Ce qui m’a le plus inquiété aujourd’hui, c’est le calme dont font preuve nos collègues occidentaux et le ton approbateur qu’ils adoptent en parlant des recherches que les autorités de Kiev ont lancées aujourd’hui dans l’est de l’Ukraine. Ils ont donné l’impression de savoir ce que pensent les autorités de Kiev et quels sont leurs plans. Peut-être ont-ils participé à l’élaboration de ces plans, et c’est pourquoi ils parlent avec calme de ce qui se déroule maintenant. Mais on ne devrait peut-être pas s’en étonner après tout car, comme on le sait, chaque fois qu’un haut responsable américain se rend à Kiev, la confrontation atteint de nouveaux sommets, et les événements prennent une tournure plus violente.

À cet égard, il n’est pas surprenant que les États-Unis, comme je l’ai dit dans ma déclaration, n’aient pas voulu que l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) fasse ce qu’elle était censée faire au titre du Document de Vienne, c’est-à-dire ouvrir le dialogue et organiser une table ronde avec un représentant des différentes régions et du Gouvernement de Kiev. Pourquoi les États-Unis n’ont-ils pas voulu que l’OSCE s’en charge?

Tout au long de la crise, la Russie a suggéré à plusieurs reprises divers formules pour l’organisation d’un tel dialogue entre le Gouvernement, les forces d’opposition et les régions. Le Gouvernement n’a pas voulu ou n’a pas pu s’en charger lui-même. Nous avons proposé que soit convoquée une assemblée constitutionnelle. Il a répondu qu’il n’était pas prêt à le faire.

Lorsque la réunion du 17 avril a été organisée, nous avons suggéré que soient inclus des représentants des régions, et que les quatre parties – l’Union européenne, les États-Unis, la Russie et le Ministre ukrainien par intérim des affaires étrangères – pourraient commencer ces pourparlers. Mais cette proposition a été rejetée. L’OSCE s’est alors vu confier le mandat, dont elle a tenté de s’acquitter avant de s’entendre dire qu’elle ne le devait pas. Au lieu de cela, des chars sont entrés à Sloviansk et dans d’autres villes de l’est du pays.

Concernant ce que l’un de mes collègues a dit, à savoir que la Russie refuse d’appliquer la déclaration de Genève adoptée le 17 avril, je répéterai que jamais la Russie ne refuserait d’appliquer un document utile convenu pendant la crise, y compris l’accord du 21 février. Si l’on écoutait réellement la déclaration que j’ai faite aujourd’hui, l’on remarquerait que les composantes politiques étaient des citations tirées du document du 17 avril. Si nous voulons véritablement trouver un règlement politique à la crise en dépit des événements dramatiques de ces derniers jours, alors il faudrait peut-être demander au Président, le Représentant permanent de la République de Corée, de faire une déclaration à la suite de la présente séance, affirmant que le Conseil de sécurité, conformément à la déclaration de Genève du 17 avril, appelle à cesser promptement les violences, notamment, bien sûr, l’emploi de la force dans l’est de l’Ukraine, et appelle à l’application rapide et intégrale de la déclaration de Genève. Si d’autres membres étaient prêts à appuyer une telle mesure, alors nous le serions aussi.

Le Président (*parle en anglais*) : La représentante des États-Unis a demandé à faire une nouvelle déclaration.

Mme Power (États-Unis d’Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais simplement soulever deux points au titre du droit de réponse.

Premièrement, le fait que la Russie prétende que l’Ukraine a tort de vouloir défendre ses propres citoyens sur son propre territoire commence vraiment à me rappeler cette histoire où un écolier rentre chez lui avec le nez en sang et la chemise déchirée. Quand sa mère lui demande pourquoi il s’est battu, il répond : « Tout a commencé quand l’autre garçon m’a rendu mes coups. » Il nous faut clairement établir les causes et les conséquences, et nombreux sont les membres du Conseil, moi comprise, qui ont déjà passé en revue les faits qui nous ont conduits à ce point.

Deuxièmement, je veux rectifier un autre des mensonges qui ont été dits dans cette salle, parce qu’il concerne mon pays, les États-Unis. Les personnes présentes ont entendu à de nombreuses reprises, et pas plus tard qu’à l’instant, que les États-Unis et d’autres pays n’ont jamais appelé les manifestants de la place Maïdan à quitter les bâtiments ou à éviter la violence, ce qui revient à dire que nous appliquons des normes différentes aux séparatistes russes. Cette affirmation a été faite à quasiment toutes nos séances sur le sujet. Je tiens simplement à rectifier les faits. Le 15 janvier, nous

avons condamné les actions commises le 10 janvier par des manifestants devant un bâtiment judiciaire de Kiev. Le 22 janvier, les membres du groupe d'extrême droite Pravy Sektor ont commis des actes d'agression intolérables, qui ont aggravé la situation dans les rues et nui aux efforts des manifestants pacifiques. Nous avons condamné les attaques ciblées visant les journalistes et les groupes non officiels tels que Titushky. Le 24 janvier, lorsque les manifestants ont occupé certains bâtiments administratifs régionaux, nous avons de nouveau appelé tous les manifestants et les forces gouvernementales à s'abstenir de toute violence et de toute destruction de biens. Le 27 janvier, nous avons clairement condamné l'emploi de la violence pour s'emparer de bâtiments gouvernementaux, comme l'occupation du Ministère de la Justice les deux jours précédents ou d'une salle d'expositions pendant le week-end, et nous avons continué à appeler tous les manifestants et les forces gouvernementales à s'abstenir de toute violence et destruction. Ce ne sont là que quelques-unes des déclarations que nous avons faites, mais si nous pouvions écarter définitivement ce mensonge précis, ce serait très utile et un peu plus constructif.

Ce qui importe davantage désormais, c'est la direction que nous allons prendre. Je voudrais demander à mon collègue russe si la Russie est prête à faire des déclarations publiques et à œuvrer en coulisses pour inciter les séparatistes russes à négocier pacifiquement leur départ des bâtiments publics. Où la Russie pense-t-elle que des séparatistes russes, qui professent leur loyauté au Gouvernement russe et qui portent le même uniforme que celui des soldats russes, ont pu obtenir les armes et la formation nécessaires pour abattre des hélicoptères ukrainiens?

Enfin, la Russie ne cesse de s'en prendre au gouvernement prétendument illégitime de Kiev, mais refuse de jamais reconnaître, à quelque séance que ce soit, qu'elle n'a pas adhéré à l'accord du 21 février pendant sa négociation. Le 25 mai sera une occasion en or, pour le peuple de l'est de l'Ukraine, de faire entendre sa voix et de choisir ses propres dirigeants et, pour nous, d'être face à un gouvernement universellement légitime, respecté et choisi par le peuple d'Ukraine tout entier. Pourtant, la Russie ne veut pas appuyer ouvertement cette élection et collaborer avec nous pour veiller à ce qu'elle ait bien lieu – ce qui serait le meilleur moyen de garantir les droits, la représentativité et une autonomie accrue des peuples de l'est de l'Ukraine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais demander au représentant de la Fédération de Russie si son idée d'une déclaration présidentielle appuyant la déclaration de Genève est une proposition officielle ou une simple idée.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais dire qu'un mensonge peut être non seulement une déformation des faits, mais également une interprétation sélective de sa propre position. C'est le cas de ce que nous venons d'entendre de la bouche de ma collègue des États-Unis. Ce que nous venons d'entendre de Washington, et la façon dont cela a été présenté, montre très clairement à toutes les personnes informées – et même à Kiev, ce qui est le plus important – que les États-Unis voient d'un bon œil les tentatives de changement de pouvoir par la force qui ont eu des conséquences épouvantables pour le peuple ukrainien, et qui ont été couronnées de succès.

S'agissant de ma proposition, elle est tout à fait sérieuse, et je pense qu'il serait bon de terminer notre séance sur cette déclaration – non pas demander à chaque délégation ce qu'elle veut dire, mais plutôt faire une déclaration commune pour dire que nous appelons à mettre fin immédiatement à tout acte de violence, notamment à l'usage de la force armée dans l'est de l'Ukraine, et à appliquer sérieusement et intégralement l'accord de Genève.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais saisir nos coordonnateurs de la proposition faite par le représentant de la Fédération de Russie et leur demander d'y travailler.

Il n'y a pas d'autre d'orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 50.